

# En France, le déploiement de l'IPv6 reste insuffisant

written by Françoise Laugée | 14 avril 2022

L'autorité de régulation des télécoms craint des « *risques de dysfonctionnement* » si les prestataires de l'internet – en priorité les opérateurs et les hébergeurs – ne révisent pas à la hausse leur objectif de migration de leurs équipements vers le protocole IPv6.

L'*Internet Protocol* (IP) permet l'identification de chaque appareil par une adresse unique et assure la compatibilité entre les terminaux sur le réseau mondial ([voir La rem n°40, p.24](#)). Passer de l'*Internet Protocol* version 4 (IPv4) à la version 6 (IPv6) répond à l'inflation constante du nombre de terminaux sur internet, liée à la variété grandissante des usages ainsi qu'au déploiement de l'internet des objets. En l'état, ces phénomènes entraîneront, outre la pénurie prévisible d'adresses, des dysfonctionnements d'internet dus à l'incompatibilité des deux protocoles, tels que l'impossibilité d'accéder à certains sites ou de les identifier.



Données décembre 2021  
Source : d'après Arcep

## Sources :

- « Transition vers IPv6 », communiqué de presse, Arcep, arcep.fr, 29 novembre 2021.
- « Statistiques IPv6, sur le top 100 des pays en nombre d'internautes », arcep.fr, 7 décembre 2021.

FL  
Infographie La rem

Opérationnel depuis 1983, l'IPv4 offre une capacité de 4,3 milliards d'adresses internet. Or, les principaux opérateurs – Bouygues Telecom, Free, Orange et SFR – n'ont plus de marge de manœuvre depuis juin 2018, ayant épuisé, en moyenne, plus de 90 % de leur stock d'adresses IPv4. En Europe, la fin de l'adressage IPv4 date de novembre 2019. À la version 6 de l'*Internet Protocol*, dont les spécifications ont été définies en 1998, correspond une capacité infinie d'adressage, notamment pour l'IoT : 667 millions d'adresses pour chaque millimètre carré de surface terrestre. Au sein de l'Europe, certains pays sont plus en avance que d'autres. Passée du 10<sup>e</sup> au 6<sup>e</sup> rang mondial en 2021, et 4<sup>e</sup> en Europe, la France approche un taux d'utilisation de l'IPv6 égal à 50 %, un score, au regard de l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse), loin d'être suffisant pour répondre à cet « *enjeu majeur de compétitivité et d'innovation* ».

Sources :

– « Transition vers IPv6 », communiqué de presse, Arcep, arcep.fr, 29 novembre 2021.

– « Statistiques IPv6, sur le top 100 des pays en nombre d'internautes », arcep.fr, 7 décembre 2021.